



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Noyelles-sous-Lens, le 07 mars 2024

Le Maire de NOYELLES-sous-LENS

À

Mesdames et Messieurs les Adjointes  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux  
62221 NOYELLES-sous-LENS

*Canton de Noyelles-sous-Lens*

*Arrondissement de Lens*

*Département du Pas-de-Calais*

*Téléphone : 03.21.13.02.31*

*Télécopie : 03.21.13.02.40*

Objet : Conseil municipal – ordre du jour

Nos réf. : AR/MG/VVL

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les points à l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal du mercredi 13 mars 2024 à 18h30, foyer municipal.

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal du 21 février 2024, transmis version papier le 07 mars 2024,
- 2) Adoption des comptes-rendus des commissions municipales :
  - Enseignements – jeunesse du 07 février 2024, transmise le 07 mars 2024,
  - Travaux et Marchés Publics, Logement et Urbanisme, Actions Citoyennes, Démocratie Participative et Cadre de Vie du 20 février 2024, transmis le 07 mars 2024,
  - Affaires sociales – Solidarités – seniors du 28 février 2024, transmis le 07 mars 2024,
  - Actions Citoyennes, Démocratie Participative et Cadre de Vie du 29 février 2024, transmis le 07 mars 2024.
- 3) Décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- 4) Budget Primitif 2024 :
  - a) Vote du Budget Primitif 2024,
  - b) Vote des taux de contributions directs,
  - c) Vote des autorisations de programme.
- 5) Créations de deux emplois permanents,
- 6) Subvention exceptionnelle – sortie pédagogique : école Jean Rostand (classe de CM1),
- 7) Subvention exceptionnelle – sortie pédagogique : école Jean Rostand (classe de CE2),
- 8) Création d'un groupement de commandes en vue de la passation d'un marché d'assurances,
- 9) Renouvellement du contrat « Développement séjours enfants »,
- 10) Maisons et Cités : cession d'un logement locatif,
- 11) Acquisition du 90 rue Sadi Carnot,
- 12) Mise à disposition de voiries et espaces publics au profit de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin – zone d'activités AVERLENS,
- 13) Motion : pour le maintien du versement annuel de 9 millions d'euros issus des recettes fiscales du SIZIAF à la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL).

Vous en souhaitant bonne réception et dans l'attente,

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



LE MAIRE,  
A. ROGER